SAINT-JOSEPH-DU-LAC

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE RÔLE TRIENNAL 2020-2021-2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, STÉPHANE GIGUÈRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

Conformément à l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, pour 2020-2021-2022, tel que préparé par la Société d'Analyse Immobilière D.M. Inc., évaluateurs agréés, a été déposé au bureau du directeur général de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac le 21 octobre 2019.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau à l'Hôtel de Ville (1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac).

Toute demande de révision à l'égard du rôle doit :

- être déposée avant le 1er mai 2020 (art. 130);
- être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé à :

  Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
  1110, chemin Principal
  Saint-Joseph-du-Lac QC J0N 1M0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 12-2015 de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Joseph-du-Lac ce cinquième jour de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Stéphane Giguère
Directeur général